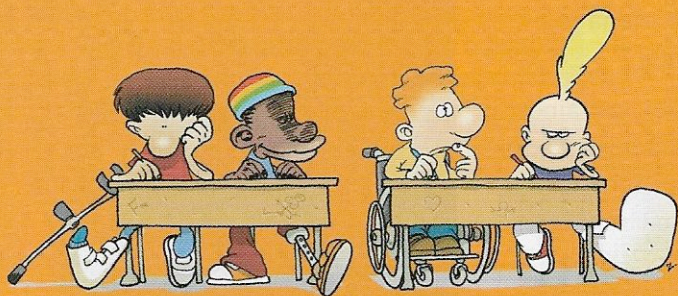


Dans les pays
en développement,
98 % des enfants handicapés
ne sont pas scolarisés



Article 26

Déclaration universelle
des droits de l'Homme

"Tous les Hommes
ont droit
à l'éducation"

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Handicap International
encourage l'accès
des enfants handicapés
à une éducation adaptée
à leurs besoins (spécialisée
ou en milieu ordinaire),
afin de leur offrir
des chances similaires
à celles des autres enfants.